

PREAVIS MUNICIPAL N° 03/23

POUR L'INSTALLATION DE DEUX ABRIS-BUS

I. Préambule :

Suite à la réfection de la nouvelle gare du Day à Vallorbe, la cadence des bus a augmenté sur l'axe Vallorbe-Orbe. C'est pourquoi, Travys nous a demandé, en août 2022, d'implanter les arrêts de bus des deux côtés de la route cantonale, entre le Château et l'église.

De ce fait, il nous paraît nécessaire d'équiper maintenant ces arrêts par des abris-bus permettant aux usagers d'être en sécurité et de s'abriter. Ceux-ci empêcheront également que des véhicules se garent sur ces places.

II. Choix du matériel :

L'installation de ces deux abris-bus devra bien entendu faire l'objet d'une mise à l'enquête publique et les travaux pourront débuter dès que la Municipalité aura obtenu le permis de construire.

La Municipalité a reçu plusieurs offres qu'elle doit examiner et le choix du modèle se fera une fois l'accord du Conseil communal obtenu.

III. Financement :

Le coût maximum pour l'aménagement de ces deux abris-bus est de l'ordre d'environ CHF 55'000.00, que la Municipalité propose de financer par notre trésorerie courante.

IV. Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal N° 03/23,

- oui le rapport de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- d'autoriser la Municipalité à installer deux abris-bus entre le Château et l'église.
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 55'000.00 pour ces installations, qui sera financé par la trésorerie courante.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



Lignerolle, le 22 mai 2023